

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE
BUREAU DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
PV CONSEIL SCIENTIFIQUE PLENIER 29 juin 2004

Adopté le - 22 novembre par le Conseil Scientifique
- 24 novembre par le Conseil d'Administration

- Etaient présents :

Mmes Elina DEVOUE, Martine SEBELOUE, Sylvie BERCIEN, Isabelle MARIE-JOSEPH, Armelle LABALLE, Maryse ARETHAS, Françoise PARIS, Rolande LUCE, NUMA Renée, Chantal MEZEN, Mériem FOURNIER - DJIMBI

MM. Alain ARCONTE, Max LOUIS, Maurice BURAC, Jacky NARAYANINSAMY, Henry CLERGEOT, Emmanuel JOS, Daniel IMBERT, Jack MOLINIE, Jean-Emile SYMPHOR, Jean-Pierre SAINTON, Charbel MACDISSI, Jean-Marc BERNADINE, Alain XANDE, Philippe BILAS.

- Etaient absent excusé : M. Claude MAILLE.

- Avaient donné procuration :

M. Alain YACOU à M. Henri CLERGEOT, M. Hervé AZALOUX à M. Max LOUIS, M. Georges VOISSET à Mme Elina DEVOUE, M. Théophile MEHINTO à Mme Martine SEBELOUE, Mme Christine AZNAR à Mme Martine SEBELOUE, M. Jean-Marie BRETON à M. Max LOUIS, Mlle Fagnété SARA à M. Philippe BILAS.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du PV du 23 mars 2004 ;
2. Campagne exceptionnelle pour le classement des demandes de postes au titre de la recherche ;
3. Préparation bilan contrat 2002/2005 et prochain contrat 2006/2009 ;
4. Avancement de la réflexion sur le LMD ;
5. Mise en place du jury des prix de thèse de l'UAG ;
6. Questions diverses .

M. Max LOUIS, Vice-Président du Conseil Scientifique ouvre la séance à 9h15, le Président de l'Université étant retenu à une réunion avec Monsieur le Recteur prendra les travaux en cours. Le Vice-Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil Scientifique, MM. MACDISSI, VOISSET et Mme SEBELOUE et à M.FAULE Jacques responsable Guadeloupe du SCD, représentant Mme BERNABE Directrice du SCD.

les questions diverses suivantes sont inscrites :

- Présentation du schéma du Centre de Recherche de l'INRA par M. XANDE ;
- Campagne exceptionnelle de demandes de postes au titre de la recherche(IMBERT) ;
- Election à l'école Doctorale ;
- Création de distinctions honorifiques à l'UAG (M.BURAC) ;
- Statut du Conseil scientifique : modifications du règlement intérieur.

I. ADOPTION DU PV DU 23 MARS 2004

Le PV est adopté à l'unanimité. Les propositions d'aide financière réparties lors du Conseil Scientifique du 24 mars 2004 aux équipes de recherche seront validées par le Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2004. Le montant global des aides a été inscrit à la DBM de juin et la répartition aux équipes se fera dès l'ouverture du budget.

II. CAMPAGNE EXCEPTIONNELLE POUR LE CLASSEMENT DES DEMANDES DE POSTES AU TITRE DE LA RECHERCHE :

M.Max LOUIS rappelle qu'une lettre de cadrage du Ministère proposait à titre exceptionnel la création de postes d'enseignants chercheurs et d'ITRF pour 2004/2005. Les suggestions des équipes de recherche ont été soumises au Conseil scientifique et au Conseil d'administration pour avis et classement. Le CA a validé après quelques modifications le classement établi par le CS. Une note de synthèse sur la politique de recrutement de l'Université des Antilles et de la Guyane au titre de la recherche a été transmise au Ministère avec l'ensemble des choix opérés :

- 10 postes d'enseignants chercheurs
- 3 postes d'ITRF : 2 IGR et 1 IGE

III. PREPARATION BILAN CONTRAT 2002/2005 ET PROCHAIN CONTRAT 2006/2009

- **Préparation du bilan**

M. Max LOUIS rappelle qu'un bilan mi-parcours du contrat 2002/2005 a été réalisé et diffusé à usage interne. Il convient de préparer un bilan définitif qui doit parvenir fin novembre début décembre au Ministère. Il préconise de mettre en place un document guide qui permettrait aux équipes de recherche de préparer un pré-bilan et parallèlement de participer à la définition du cadre général du futur contrat dont la recherche n'est qu'un élément dans un délai très court.

M. Emmanuel JOS souhaite que les Doyens soient également informés de la démarche en cours et M. Jack MOLINIE considère que les délais imposés pour la réalisation du bilan pénalisent les jeunes équipes contraintes d'établir une expertise sur trois ans. Il souligne les difficultés rencontrées par les équipes suite au retard accumulé lors de la mise en route du contrat quadriennal et des crédits.

M. Max LOUIS considère que c'est un argument à mentionner lors de la réalisation du bilan. Il précise que les équipes de recherche et les huit départements scientifiques représentés à l'UAG devront fournir un bilan et il y aura par la suite une phase de négociation sous forme de navette et de rencontres entre l'UAG et le Ministère.

M. Daniel IMBERT souligne qu'il y a deux démarches en cours : la réalisation du bilan du contrat en cours et la définition de priorités et de perspectives pour le prochain contrat. Il préconise de discuter de ces orientations au prochain Conseil Scientifique.

M. SAINTON remarque qu'il pourrait avoir un effet pervers en matière de recherche à lier le bilan et les propositions.

M. Jack MOLINIE estime que l'on est à un tournant décisif en matière de recherche. Le nouveau régime des études universitaires LMD adosse les MASTERS à la Recherche. La vie des équipes de recherche dépendra de leur rattachement à un MASTER. En conséquence les effectifs des équipes sans MASTER diminueront.

M. Max LOUIS informe que les navettes et la négociation avec le Ministère se situeront au deuxième semestre et la signature du contrat aura lieu fin 2005 et l'application du LMD entrera en vigueur à la rentrée 2006.

MM. Henry CLERGEOT et Daniel IMBERT s'étonnent des délais imposés et suggèrent la tenue d'un Conseil Scientifique intermédiaire avant novembre et le recueil de propositions, de perspectives par voie électronique.

M. Jack MOLINIE propose une réunion du Conseil Scientifique par pôle avant d'organiser la synthèse des évaluations.

M. Max LOUIS précise qu'un conseil restreint aux enseignants se tiendra le 16 septembre en visio conférence, ce sera l'occasion d'examiner la question.

Un dernier Conseil Scientifique est prévu fin novembre en vue de la transmission au plus tard le 1^{er} décembre au Ministère de l'ensemble des travaux concernant les bilans et propositions.

- **Politique de recherche du prochain contrat**

1. Tenir compte dans les propositions du lien entre la politique de recherche et l'enseignement (MASTERS)
2. Renforcer les relations entre les équipes et les organismes de recherche
3. Renforcer la création d'UMR tout en étant vigilant à maintenir l'unité des équipes
4. Intégrer la recherche dans le cadre européen
5. Mettre en place des expertises indépendantes des universités et des organismes de recherche
6. Progresser dans la politique de regroupement des équipes

Mme Sylvie BERCION note que le calendrier est très serré.

M. Max LOUIS propose la mise en place d'un groupe de travail composé des membres de la section permanente et des représentants des départements scientifiques. La commission suivante est constituée :

- DSPT 1 : Marc LASSONDE
- DSPT 3 : Jack MOLINIE
- DSPT 4 : Sylvie BERCION
- DSPT 5 : Hervé AZALOUX (suppléant Christine AZNAR)
- DSPT 6 : Alain YACOU (suppléant Jean-Pierre SAINTON)
- DSPT 7 : Emmanuel JOS
- DSPT 8 : Henri CLERGEOT
- DSPT 9 : Jean- Emile SYMPHOR
- DSPT 10 : Daniel IMBERT

Les propositions de ce groupe de travail seront soumises à un prochain CS en visio – conférence fixée au 30 septembre.

III. AVANCEMENT DE LA REFLEXION SUR LE LMD

- Arrivée de Monsieur Alain ARCONTE qui reprend la Présidence du Conseil Scientifique.

LMD niveau L

Le Vice-Président du CEVU présente l'organisation de l'offre de formation dans le cadre du LMD pour le niveau L. La licence 1^{er} grade, véritable grade universitaire sera plus généraliste qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'offre de formation au niveau L de l'UAG sera organisé autour de six grands domaines : Lettres et Langues, Sciences de l'Homme et de la Société ou Sciences Humaines et Sociales, Droit ou Droit et Sciences Politiques, Economie et Gestion ou Sciences Economiques ou Sociales, Sciences et Technologie, Science du Sport ou Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Chaque domaine sera structuré en parcours type conduisant à une mention de licence du domaine et la mention pourra être assortie d'une spécialité dans des situations spécifiques à justifier dans la déclinaison de la mention.

Le nombre de mentions proposé dans un domaine doit tenir compte de l'effectif attendu d'étudiants dans ce domaine.

Le Président lance le débat.

M. SYMPHOR fait remarquer que le minimum de 50 étudiants inscrits pour créer une mention de licence est trop élevé et peut être pénalisant.

Monsieur le Vice-Président du CEVU indique qu'il s'agit d'une proposition et que le CA statuera. Il faut notamment faire la différence entre le nombre d'inscrits et le nombre des diplômés.

Monsieur FAULE, souhaite des éclaircissements sur l'organisation en semestre.

Le Vice-Président du CEVU et le Président soulignent que le fonctionnement en semestre avantage la mobilité.

M. SAINTON note l'avancée dans l'application du LMD volet licence et se pose la question de la gestion des domaines de formation. Le Vice-Président du CEVU indique qu'il y aura une reformulation des territoires des UFR et que cette organisation aura un impact sur l'administration générale de l'Université. L'Etablissement gèrera des diplômes et les UFR assureront la gestion des parcours. Le Président souligne le changement des missions des UFR.

Le Président propose de voter le texte en l'état et de laisser toute latitude au CEVU et au CA d'affiner les domaines de formation.

Le Conseil Scientifique donne un avis favorable au schéma cadre du LMD tel qu'il est présenté.

Compte tenu de l'heure tardive le Président propose de reprendre les travaux après le déjeuner.

LMD niveau M

Le Vice-Président du CEVU présente le MASTER comme étant le label de l'Université et le moyen d'attirer les étudiants français et étrangers. L'offre de formation est organisée par grands domaines. La mise en œuvre de MASTER doit obéir à certains critères qui résultent des textes, des circulaires de la DES et de l'expertise. Les équipes devant monter des dossiers pour permettre l'évaluation par le Ministère et les laboratoires seront amenés à coopérer avec l'extérieur pour favoriser l'internationalisation et la mobilité des étudiants chercheurs.

Une discussion s'instaure autour des propositions de domaines de formation : Sciences et Technologies, Sciences de la Santé et des Activités Sportives, Droit, Economie et Gestion, Sciences et Sociétés de l'Espace Amazonien, Sciences de l'Homme et de la Société, Lettres et Langues.

Le Président signale qu'une réunion est prévue au Ministère à la mi-octobre 2004 pour dessiner les contours et que le CA arrêtera l'architecture du LMD niveau M fin novembre et que la synthèse devra être transmise le 1^{er} décembre au Ministère. En janvier et février s'installera une navette entre le Ministère et l'UAG. Il propose de reporter la discussion fin septembre et remercie les Vice - Présidents du travail effectué dans la mise en application de cette réforme.

Prix de thèse

M. Max LOUIS rappelle la décision d'attribuer deux prix de thèse à l'UAG : une en Sciences Humaines et Sociales et l'autre en Sciences Exactes et Naturelles. Un appel à candidature a été lancé et trois candidatures ont été enregistrées. Six thèses seront soutenues pour le mois de décembre 2004. Il propose le report de l'attribution des deux prix en janvier 2005, ce qui permettrait d'augmenter le nombre de postulants..

Le Président souhaiterait que ces prix soient attribués à l'occasion d'une fête spécifique à l'Ecole Doctorale à l'UAG pour plus d'éclat.

Questions diverses :

- Présentation du schéma du Centre de Recherche de l'INRA par M. XANDE , Président du centre INRA Antilles Guyane (voir document en annexe)
- Campagne exceptionnelle de demandes de postes au titre de la recherche(IMBERT)
Ce point a été examiné dans le cadre de l'ordre du jour
- Election à l'école Doctorale
Point reporté suite à l'indisponibilité du Directeur de l'Ecole Doctorale
- Création de distinctions honorifiques à l'UAG (M. BURAC)
M. BURAC, Vice-Président de l'Université propose de créer des distinctions honorifiques à l'UAG : attribution du Doctorat Honoris Causa à des personnes étrangères de qualité avec toute la symbolique de ces cérémonies ; de la Médaille de l'UAG à des personnes qui contribuent au développement de la vie universitaire soit par leur aide financière et support politique ; de la reconnaissance du mérite scientifique ou artistique à des personnes qui oeuvrent pour le développement d'une discipline. M. Jack MOLINIE suggère de combiner le prix de thèse avec la remise des distinctions honorifiques. M. BURAC souligne que cet événement pourrait constituer un temps fort dans la vie universitaire et pourrait se situer soit à la rentrée, soit à la fin de l'année universitaire.

- Statut du Conseil scientifique : modifications du règlement intérieur
M. Max LOUIS souhaitait créer une suppléance pour remplacer M. Claude MAILLE absent. M. Emmanuel JOS comprend le sens de la démarche mais soulève le problème de la légalité .Pour rester dans la légalité M. NARAYANINSAMY suggère de modifier le règlement intérieur du Conseil Scientifique dans le cadre de l'harmonisation des trois Conseils qui prévoit un tronc commun et des dispositions spécifiques.
L'ordre du jour ayant été épuisé, le Président lève la séance à 16 heures.